

Perfectionnement à la tonte



Informations

Dates

Fin février

Lieu

Domaine et Centre de Formation du Merle

[Route d'Arles, 13300 Salon-de-Provence](#)

Public

salarié·e ou demandeur·se d'emploi

Responsable pédagogique

Frédéric LAURENT

Lien web



Contact

E-mail : aurelie.noel@supagro.fr

Adresse : Domaine et Centre de Formation du Merle – Route d'Arles – 13300 Salon-de-Provence

SIRET : 130 026 222 00013

Cette formation pratique s'adresse aux personnes ayant déjà une première expérience en tonte et souhaitant améliorer leur technique. Elle permet d'acquérir plus de précision, de rapidité et de fluidité, tout en assurant la sécurité du tondeur et le bien-être de l'animal.



Objectifs

- Améliorer la qualité de la tonte (coupures, propreté, finition...)
- Diminuer la fatigue du tondeur (contention, travail en souplesse, position du dos...)
- Augmentation de la vitesse de tonte
- Connaissance des différents types de peignes. Rectification d'un mauvais peigne.
- Comparaison des différents systèmes d'aiguisage : fonte, aluminium, bronze, cuivre, papier abrasif
- Résoudre les problèmes que peut rencontrer un tondeur. Faire circuler l'information.

Contenu et programme

- Optimisation des gestes pour une tonte plus propre, sans coupures et avec une meilleure finition
- Amélioration du confort de travail : postures, gestes fluides et techniques de contention adaptées pour limiter la fatigue
- Développement de la rapidité d'exécution sans compromettre la qualité
- Identification et utilisation appropriée des peignes ; ajustement en cas de choix inadapté
- Présentation comparative des systèmes d'aiguisage (fonte, aluminium, bronze, cuivre, abrasifs)

- Analyse et résolution des difficultés rencontrées sur le terrain ; échanges de pratiques et partage d'expériences

Modalités pédagogiques

2 heures de formation théorique en début de stage.

Formation pratique sur le terrain pendant le reste du stage :

- Mise à disposition des brebis du Domaine du Merle.
- Chantier de tonte encadré par 2 à 3 professionnels de l'ATM (Association des Tondeurs de Moutons), selon le nombre de stagiaires.

Le matériel de tonte est fourni, mais vous pouvez apporter le vôtre si vous le souhaitez.

Conditions d'admission

Informations financières et prises en charge

Adhésion obligatoire de 45 € à l'Association des Tondeurs de Moutons (ATM).

- Exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux ou cotisants de solidarité à jour de leurs cotisations : prise en charge possible par VIVEA.
- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail : possibilité de financement sur devis (attention: cette formation n'est pas éligible au CPF).
- Autofinancement.

A noter

L'hébergement et les repas sont à votre charge.

Il n'y a pas de possibilité d'hébergement ni de restauration sur site.

